Contribution inter-associative à la concertation préalable du Plan de Protection de l'Atmosphère 3 de Rennes Métropole

Rennes, le 12 mai 2021

Le contexte

Nous nous félicitons de la mise en œuvre d'une concertation préalable ; cette démarche permet un échange en amont de l'enquête publique. Toutefois, malgré ces efforts, nous déplorons la faible participation des citoyens à cette concertation (aux réunions en visio, par exemple). Force est de constater que la prise de conscience collective de la pollution de l'air en Bretagne et sur Rennes Métropole est encore récente. **C'est pourquoi une publication claire et compréhensible est nécessaire.**

Contrairement à l'eau ou la biodiversité, il n'existe pas (encore) d'association citoyenne spécifiquement dédiée au sujet (Air Breizh est une association agréée par l'Etat, avec un fonctionnement institutionnel). Nous pouvons toutefois souligner la récente dynamique de mesure des particules fines avec des capteurs citoyens sur Rennes Métropole.

A nos yeux, la mesure et la connaissance des polluants l'air est imparfaite (à l'image de la réglementation), avec des angles morts notables : pesticides*, black carbon, micro-plastiques, ammoniac, etc. Et il faut aussi souligner le retard pris par l'Etat, dans la mise en oeuvre d'une réglementation protectrice. Ce qui a conduit à des condamnations par la Justice (par le Conseil d'Etat et par l'Europe).

Enfin, comme nous allons le présenter ci-après, l'efficacité des actions du PPA (2015-2020) pose question. La baisse de la pollution de l'air sur Rennes pouvant être essentiellement due au renouvellement du parc auto, moins polluant. Et nous avons tous conscience qu'un confinement, que le télé-travail ou qu'un changement brutal du prix des carburants peuvent avoir plus d'effets que toutes les actions réunies dans le PPA.

** par « pesticides », nous regroupons les pesticides, herbicides, fongicides et biocides*

Les grandes orientations des associations

Les propositions des associations se fondent sur les grandes orientations suivantes :

- Faire baisser la pollution de l'air, afin de protéger la santé et l'environnement
- Aller vers une sortie rapide et totale des pesticides (qui contribue à l'objectif précédent)
- Développer la connaissance (compréhensible par toutes et tous), mais ne pas attendre de tout savoir pour agir
- Diffuser une information claire aux citoyen-ne-s, à partir des données existantes

Nos attentes hors concertation préalable

L'Etat et les collectivités sollicitent l'avis des citoyen-ne-s et des associations via cette concertation préalable. Nos associations souhaitent toutefois soulever les points suivants, avant de répondre aux questions de la concertation préalable.

1. Améliorer le pilotage du PPA / sa gouvernance / l'implication citoyenne

Nos associations demandent la possibilité de pouvoir proposer un point à l'ordre du jour du Comité de suivi. Si cela est possible, selon quelle procédure ?
Y a-t-il eu des réunions du Comité de Suivi chaque année du PPA ? Sinon, pourquoi ?

2. De quels polluants atmosphériques parle-t-on ?

Un plan (systémique) de l'air doit dépasser les seuls polluants prévus dans les textes de lois. Le PPA doit aller au-delà des prescriptions légales/réglementaires : il doit permettre de faire baisser tous les polluants de l'air et d'appréhender les « effets cocktail ».
Nos associations demandent que certains polluants soient mieux mesurés et analysés / interprétés : pesticides, PM1 & PM2,5 / black carbon / ammoniac

3. Anticipons les évolutions réglementaires et articulons mieux avec les autres outils de planification

Nos associations demandent l'anticipation du durcissement de la réglementation UE, notamment sur les particules fines PM2,5 et alertent sur les risques juridiques de non respect des objectifs sur l'ammoniac.

Nous appelons à une meilleure articulation du PPA avec le PCAET / PDU / PLUi - SCOT / SRADDET - dont la cohérence globale (et non en silo) échappe à beaucoup de monde. Et à une meilleure articulation avec les politiques du Département (création de routes) et surtout la Région (TER, cars).

4. Quid de l''évaluation du PPA de 2015-2020 ?

A nos yeux, l'évaluation du PPA (2015-2020) devait faire partie des éléments du diagnostic, qui auraient dû être présentés dans cette concertation préalable.
Nos associations demandent en quoi les actions du PPA 2 ont effectivement contribué à la baisse des polluants (la baisse de la pollution peut être due à l'amélioration des motorisations) ?
Nos associations demandent un bilan de l'effet des conclusions de la commission d'enquête du PPA2
Le PPA (2015-2020) prévoyait un bilan intermédiaire de 2018, qui devait "*adapter le programme de mesures selon les premiers résultats obtenus*". Ce bilan a-t-il été produit? Où est-il accessible? S'il n'a pas été fait, pourquoi ?
Nos associations demandent l'évaluation du dispositif "*AIR BAG*" qui devait permettre aux collectivités de mieux informer lors des pics de pollution. Quelles sont les enseignements de cette expérience ? Si elle n'a pas rencontré de succès, pourquoi ?
La conclusion d'enquête demandait plus de points de mesure pérennes, dont hors de Rennes. Cela a-t-il été fait ? Sinon, pourquoi ?
La conclusion d'enquête concluait sur la pertinence d'une réflexion à un périmètre supra (Rennes Métropole + CC Châteaugiron + CC Val d'Ille Aubigné + CC Liffré Cormier). L'état des lieux ne peut-il pas se faire aussi à ce périmètre (en plus de celui de Rennes Métropole) ?

Nos réponses à la concertation préalable

QUESTION 1 - Le diagnostic du 3ème PPA est il suffisant, l'ensemble des connaissances disponibles sur la qualité de l'air à Rennes Métropole ont-elles été recueillies et traitées ?

Nos associations demandent qu'il soit indiqué la surmortalité induite par pollution. Comme il est présenté dans la note suivante de Santé Publique France https://www.bretagne.ars.sante.fr/system/files/2019-11/1606_EQIS_region_Bretagne.pdf sur cette base, peut-on estimer à 270 morts par an sur Rennes Métropole ? Comme il est évalué à 83 morts au PPA de Tours par LIG'AIR, par exemple.

Nos associations rappellent qu'il existe d'autres données que celles d'Air Breizh. Pourquoi les données satellitaires de COPERNICUS ne sont-elles pas intégrées et exploitées (ces données pouvant être plus réalistes que des modélisations).

Nos associations demandent qu'il soit présenté la carte des émissions communales de NH3 et une cartographie des méthaniseurs.

Nos associations demandent l'intégration des sites sensibles (écoles, hôpitaux) dans les cartes des différents polluants, comme il a été fait au PPA de Tours : https://www.ligair.fr/media/Documents/Rapport-PPA-Tours-Ligair_VF.pdf

Nos associations demandent qu'il soit précisé la qualité des modèles théoriques de l'inventaire des émissions (PM, NO2, NH3) par la réalité des mesures terrain. Quel est le niveau de fiabilité de ces modèles (notamment pour le NH3) ?

Nos associations trouvent que les éléments du diagnostic sur les pesticides sont trop succincts. Qu'ils mériteraient d'être mieux explicités, notamment à destination du grand public. Le site de Mordelles est-il bien représentatif de la pollution aux pesticides de Rennes Métropole ? Nos associations demandent des mesures (pérennes) complémentaires en vue d'améliorer la connaissance .

Nos associations demandent s'il est possible de produire une carte d'exposition aux pesticides (sur le modèle NO2, PM) ?

Nos associations alertent sur l'effet cocktail des différentes molécules des pesticides (et pas une par une).

Nos associations soulèvent le problème de la pollution de l'air lié au trafic aérien. Le cadastre des inventaires rattache cette pollution qu'à la seule commune de St Jacques, alors qu'il y a une pollution pour les territoires survolés à basse altitude. Est-il possible d'évaluer cette pollution sur ces autres communes et est-il possible de corriger le rattachement à la seule commune de St Jacques de la Lande ? Comment comprendre que toute la pollution de l'aviation soit ramenée à l'échelle d'une commune, alors que toute la pollution d'un incinérateur est à l'inverse diluée à l'échelle Métropolitaine. Nos associations demandent une modélisation (3D) de la pollution émise par l'aviation civile (selon les couloirs de vols pris).

Nos associations soulignent le manque d'informations publiques (précises et compréhensibles) sur l'impact de l'incinérateur de Villejean et des chaufferies bois et gaz sur Rennes Métropole.

QUESTION 2 - Les enjeux de qualité de l'air identifiés sont-ils pertinents et concernent-ils des problématiques réelles du territoire ?

Voir nos remarques ci-dessus sur les manques liés à la pollution aux pesticides et ammoniac.

Nos associations demandent d'amplifier la communication des impacts sanitaires des différents polluants de l'air (mesurés ou non).

Nos associations demandent un argumentaire qui permet de retenir que certains polluants sont retenus dans la catégorie "*à enjeux*" (comme les NO2, les PM ou l'ammoniac) quand d'autres sont "*à moindre enjeux*" (comme les pesticides) ou non abordés (comme les PM1, les micro-plastiques ou le black carbon).

QUESTION 3 - Quelles actions peuvent permettre de répondre à ces enjeux multiples, et quelle place du citoyen pour agir au côté des institutionnels dans la lutte contre la pollution sur Rennes Métropole ?

Nos associations rappellent ici quelques actions qui peuvent contribuer à répondre aux enjeux :

- Mesurer le poids de l'agriculture dans les pollutions atmosphériques et influencer les choix de politique agricole autour de l'agglomération
- Négocier avec les agriculteurs des distances d'épandage et une signalisation des traitements en cours
- Renforcer l'offre TER pour réduire la pollution (en lien avec la Région)
- Réduire le trafic aérien et routier (amplifier les objectifs du PDU) et réduire la vitesse de circulation.
- Abandonner le projet d'extension de l'aéroport de Rennes St-Jacques
- Améliorer la qualité de services des transports en commun, en particulier du train, le moins polluant. Et renforcer l'inter-modalité ; bus-train, vélo-train, vélo-TC (avec une présence humaine et pas seulement des machines)
- Mettre en place un suivi des hospitalisations / mortalités afin d'évaluer l'impact de la pollution (sur le modèle de ce qui est fait lors des canicules)
- Vulgariser (simplement) le PPA et la qualité de l'air